

# LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

## JOURNAL SEMI-QUOTIDIEN.

BOUCHER de LABRUERE

EDITEUR-PROPRIETAIRE

**ABONNEMENTS**  
 Canada et États-Unis: 1 an \$2.00; 6 mois \$1.50  
 Edition hebdomadaire, grand journal de 8 pages  
 Canada et États-Unis: 1 an \$1.00; 6 mois \$0.50  
 Abonnements en arriéré de 15 et de 16 de chaque mois.  
 Les annonces commencent au prix de 10 centes.

**ANNONCES**  
 Dernière insertion ..... 10 centes la ligne  
 Insertions subséquentes ... 5  
 Avis de Naissance, Mariage et Décès, 25c. chaque  
 Tous avis spéciaux, 20c. la ligne.  
 Annonces à long terme traitées de gré à gré  
 Bureau et Atelier: Rue des Canadiers, No.

**CALENDRIER.**

1890 DECEMBRE Soleil.	Lever Couc.
25 Jan. Noël.	7 42 4 19
26 Ven. St Etienne Martyr.	7 42 4 20
27 Sam. St Jean Apôt.	7 42 4 21
28 Dim. Sts. Innocents.	7 43 4 22
Pleine Lune le 29, à 1h 2m du matin	
29 Lun. St Thomas, Ev.	7 43 4 23
30 Mar. Office du Dim. dans l'Oct.	7 43 4 24
31 Mer. St Sylv. ste. Pape.	7 43 4 25

**Le Courrier de St-Hyacinthe**  
 St-Hyacinthe, 30 Décembre 1890.

### LE NOUVEL AN

"Encore une année qui va finir. Mon Dieu qu'elle a passé vite, comme on vieillit sans s'en apercevoir!" C'est le monologue que l'on entend de tous côtés à l'approche du premier janvier. Chaque année nous apporte le même refrain avec le cortège gratuit et obligatoire des souhaits les plus sincères, des vœux les plus ardents, des compliments les plus flatteurs.

Et pourtant malgré la banalité de cet événement plusieurs fois séculaire, qu'il, parmi nous, ne voit arriver le renouvellement de l'année avec une certaine satisfaction?

Sans parler des enfants qui ne dorment plus et qui ne mangent plus huit jours à l'avance, n'en sommes nous pas tous plus ou moins émus, plus ou moins attendris? C'est qu'en effet, au moment où une année va commencer, nous sommes amers presque fatalement à jeter un coup d'œil en arrière sur celles qui sont passées, l'incrédible revoit alors le temps où il croyait, le sceptique comprend qu'il n'a pas toujours douté de tout, le vieillard se revoit jeune homme, la mère de famille redevient jeune fille. Qui sait, qui pût dire si ce long coup d'œil jeté tout à coup sur le passé n'a pas fait naître dans bien des têtes un bon mouvement pour le retour en bien, une résolution généreuse, le désir de mieux faire et de mieux vivre.

Parmi toutes les obligations du jour de l'an, il en est une aussi vieille que le journalisme, en vertu de laquelle chaque journal doit souhaiter la bonne année à ses lecteurs.

Ne serait-ce pas une obligation que nous le ferions quand même de tout cœur. Ceux qui ont en même temps la bonté et la patience de nous lire toute une année méritent certainement une récompense. Nous espérons qu'ils la trouveront dans les vœux que nous formons pour eux et leurs familles, dans l'assurance que nous leur donnons de continuer à faire tout le possible pour les intéresser et les éclairer.

### CHEMINS DE FER

Le gouvernement de Québec a soumis, ces jours derniers, à la Chambre des députés, un projet de loi accordant de nouveaux subsides aux chemins de fer.

Par cette mesure M. Mercier va augmenter les obligations de la province d'une somme de six à sept millions de piastres.

C'est énorme.

La politique du parti conservateur a toujours été une politique de progrès. Les chemins de fer ont été construits grâce à son aide intelligente et judicieuse. Néanmoins, vu l'état délabré de nos finances; vu les déficits accumulés par la mauvaise administration de M. Mercier, on se demande aujourd'hui s'il est sage d'augmenter la dette provinciale jusqu'au montant de six à sept millions pour la construction d'autant de chemins de fer que ceux indiqués dans la mesure du gouvernement.

L'opposition a exprimé ses craintes sur le montant des dépenses et le député de Bégot, M. McDonald, qui rempli si bien ses devoirs, a présenté la résolution suivante qui démontre clairement la position financière actuelle.

M. McDonald n'a réuni que vingt voix en sa faveur, mais, dans les comtés, il a avec lui la majorité des électeurs qui approuveront l'attitude prise par le parti conservateur.

Voici l'amendement présenté au nom de l'opposition par le député de Bégot, secondé par M. Normand, député des Trois Rivières.

Cette Chambre se déclare prête à favoriser une politique de chemins de fer en rapport avec les moyens de la province, les besoins de l'agriculture et les profits de la colonisation; mais attendu que la dette flottante est aujourd'hui de six millions 762,033 \$ 85;

Attendu que la dette consolidée de la Province est actuellement de \$28,448,666.67;

Attendu qu'en juin 1886 la dette flottante n'était que de \$2,256,221.33;

Attendu qu'à cette époque la dette consolidée n'était que de \$18,233,853.54;

Attendu qu'à cette époque le premier ministre du gouvernement actuel déclarait à propos de certaines résolutions soumises à la chambre relativement à l'octroi de nouveaux subsides pour favoriser la construction des chemins de fer, dans une proposition de non-confiance dirigée contre le gouvernement du jour, ce qui suit; "Qu'il est évident qu'en contractant les nouvelles obligations, que le gouvernement veut imposer à la province, celle-ci sera forcée de faire, dans un avenir très-rapporté, des emprunts nouveaux de six à sept millions ce qui porterait notre dette consolidée à environ 25 millions et augmenterait le service de nos déficits annuels de 3 à 4 cents mille piastres.

Attendu que le parti dont l'honorable premier ministre est le chef a enjoint cette politique;

Attendu que depuis le mois de juin 1886, savoir, au mois de juillet 1888, de nouvelles résolutions accordant les subsides à certains chemins de fer, au montant d'au-delà de trois millions et demi ont été votés par cette chambre;

Attendu que la dette flottante actuelle est de \$6,762,033 \$ 85;

Attendu que la dette consolidée est actuellement de \$21,448,666.67, ce qui constitue une dette totale de \$28,210,700.53, sans tenir compte du coût des nombreuses entreprises mentionnées au discours du trône.

Attendu que dès le 21 avril, 1885, l'honorable M. Mercier, dans une proposition de non-confiance présentée contre le gouvernement Ross à la Chambre d'assemblée, affirmait que la province était, à cette époque exposée à un désastre financier qui devait la conduire à la ruine et à la banqueroute;

Cette Chambre regrette d'avoir à constater que, malgré la gravité de l'état actuel de nos finances, le gouvernement persiste à augmenter toutes les dépenses de l'administration, dans une telle mesure que nous ne pouvons entrevoir aucun moyen efficace de mettre sa politique à exécution sans avoir recouru à de trop lourds impôts sur certaines industries particulières et sur le peuple en général.

Pour: MM. Blanchet, Robertson, Hall, Nantel, Poupore, Desjardins, Villeneuve, Marion, McDonald, McIntosh, Duplessis, Beauchamp, Owens, Spelcer, Egan, Johnson, Grenier, Normand, Bédard, Martin.—20.

Contre: Mercier, Shehyn, Robidoux, Langlois, Dubamel, Byar, Bernatchez, Rocheleau, Tessier (Portneuf), McShane, Desmarais, Tessier [Rimouk], Cardin, Rivest, La Liberté, Dechêne, Targéon, Bazinet, Rochon, Fitzpatrick, Bisson, DeGrobois, Rainville, B. uet, Carrier, Pinaud, C. en ver, Bland, Gosselin, Lovell, Lalonde, M. cote, Côté, Monfette, Ste Marie, Peletier, P. uiot, Parent.—40.

### LE DÉPUTÉ DE VERCHERES

Le député de Vercheres, M. Lussier, quoique partisan de M. Mercier, ne pousse pas l'aveuglement jusqu'à voter les vœux fœux, comme M. Desmarais ou M. Cardin et autres.

A trois reprises différentes il a fait preuve d'indépendance, et il a même pris la parole en deux occasions pour blâmer ce qu'il croyait être blâmable.

M. Lussier est l'un des quatre députés nationaux qui ont voté contre le gouvernement sur la question des aides d'aliénés, ce qui a réduit la majorité du gouvernement à douze voix.

Quelques jours après il a proposé d'abolir la charge de Président du Conseil des ministres, charge qui est inutile entièrement.

Puis, mardi dernier, il a blâmé le comité d'agriculture d'avoir autorisé M. Mercier d'aller en France, avec deux amis, aux frais de la province, étudier la culture de la betterave à sucre—mission parfaitement inutile.

Enfin M. Lussier vient de voter contre l'emprunt.

Nous félicitons M. Lussier.

La veuve de M. Dessaint—On dit que sir Hector Langevin a l'intention de demander à ses collègues d'accorder à madame Dessaint l'indemnité parlementaire à laquelle son regretté mari aurait eu droit pour la prochaine session.

### L'ETENDARD ET LE GOUVERNEMENT

Une épître à M. Mercier

L'Etendard vient de répondre à un article de La Patrie dans lequel ce dernier journal annonçait aux nationaux qu'ils avaient été "floués et fourrés."

L'Etendard prend la défense des nationaux en ces termes:

Ne connaissent-ils donc pas leur homme, [M. Mercier] ceux surtout qui, quelques années auparavant, avaient été en but à ses attaques pleines de fiel et de rage?

Ne savaient-ils pas à qui ils avaient affaire, ceux surtout qui avaient été le plus violemment combattus ses idées et ses principes sur l'instruction obligatoire, une de ces grandes choses "enfantées" par la révolution? Et croyaient-ils donc qu'un tel homme, imbu de libéralisme, des pieds à la tête, pouvait du jour au lendemain faire table rase de tout ce passé pour les beaux yeux des nationaux? Mais ne s'apercevaient-ils donc pas que, devant le patronage ministériel, il était prêt à tout faire et à tout lâcher pour y parvenir. Il avait promis, ce grand patriote, ce grand désintéressé, d'effacer ce qu'il appelait la tache de sang de Riel de nos procès-verbaux s'il arrivait au pouvoir; l'a-t-il fait? Y a-t-il seulement songé?

Où, répétons-le, dans cette circonstance, il n'y a eu de fourrés et de floués, que ceux qui ont bien voulu l'être.

Car on ne nous fera jamais croire qu'ils ne connaissent point leur homme, ceux qui, quelques mois seulement auparavant, lui dédiaient ceel:

"Où, M. Mercier, méprisez-nous, vipez-vous, allez dans Ontario, donnez-y l'accolade fraternelle à ceux qui rêvent notre avancement comme race et comme peuple, mais dans vos tristes pégrinations, dans ces ovations de commande que votre parti veut le besoin d'organiser pour vous blanchir à ses propres yeux, vous verrez sans cesse devant votre propre image, peints sur le vit et d'après nature par votre cher Trudel, cet ami de cœur à qui vous donnez le coup de pied de l'âne au moment.

"Où, ce chiffre fatidique des CINQ MILLE DOLLARS vous poursuivra partout comme un mauvais rêve.

L'argent, les trente deniers, vous ont bû à des doigts déjà, et vous avez voulu les rendre, pensant avoir trouvé là, le moyen que n'avait pu imaginer Lady Macbeth pour effacer la tache de son sang restée fameuse. Peine perdue! quand même vous auriez rendu l'argent, la souillure serait restée, car elle avait fait souche, s'étant trouvée en une terre fertile où l'olivier de Rabagny s'élevait félicité et vous tous ses branches.

Nous avons déclaré vous dédier ces lignes à vous et à votre parti.

C'est justice, car si vous méritiez d'être leur chef c'est sans doute qu'ils sont dignes de vous suivre.

Un penseur a dit que les peuples avaient les chefs qu'ils méritaient: c'est avec un sentiment bien légitime d'orgueil national que nous constatons en conséquence que notre province n'a pas mérité et ne mérite pas encore de vous avoir pour son premier ministre.

En revanche, le parti libéral vous y, lui, pour le faire parvenir à ses destinations."

L'homme qui lui jetait à la figure ces sanglantes paroles, est aujourd'hui le chef du groupe soit disant national. Lui, au moins, ne le connaissait-il pas?

Qu'il n'y ait plus à l'avenir de "fourrés" ni de "floués", nous le souhaitons, nous l'espérons, même—au moins pour les hommes de cœur et de principes. Car l'expérience qu'ils font aujourd'hui devrait leur être profitable.

### RECTIFICATION

Le résumé que nous avons publié samedi du discours de M. G. A. Giguault au Club Conservateur sur la réciprocité illimitée était nécessairement fort incomplet.

Aussi, sommes-nous heureux de rectifier l'erreur suivante, qui vient de nous être signalée.

En faisant dire à M. Giguault que toutes les industries agricoles souffriraient de l'adoption de la réciprocité illimitée, nous avons omis de faire les réserves nécessaires pour empêcher le lecteur de croire que le député de Rouville est opposé même à la réciprocité limitée aux produits du sol, ce qui n'est pas le cas.

Ce que notre ami a voulu faire prévaloir et comprendre c'est uniquement que la réciprocité illimitée serait nuisible aux industries agricoles les plus propres à se féliciter nos terres, telles que l'industrie laitière, l'élevage des bestiaux et l'horticulture; que d'autres industries agricoles, entraînées la culture du foin, en béné-

ficiaient, et il a ajouté que la politique des conservateurs concernant nos relations commerciales avec les États-Unis était énoncée fort clairement dans le statut de 1879, qui autorise le gouvernement à admettre en franchise les produits agricoles des États-Unis, du moment que ces derniers nous accorderont le même avantage.

Un grand nombre de nos cultivateurs, nous le savons certes, sont opposés même à la réciprocité pour les produits agricoles; mais M. Giguault n'est pas prêt à protéger leur manière de voir, quoiqu'il lui faille avouer qu'ils ont de bien bonnes raisons à donner pour justifier l'attitude qu'ils prennent.

Lorsqu'on voit, en effet, a-t-il dit, M. Wiman admettre que la classe agricole des États-Unis est dans un grand état de gêne; lorsque l'ex-président Cleveland, dans un de ses messages, faisait la remarque que les cultivateurs de la république américaine subissaient une forte crise financière et que leurs dettes s'accroissaient continuellement; lorsqu'il est établi que les fermes de ce pays ont diminué en valeur d'au moins vingt pour cent; que dans l'état de New-York en hypothèques grevant les terres s'élevaient à plus de 700 millions de dollars que dans l'état de Michigan l'intérêt annuel sur les dettes hypothécaires se monte à plus de 9 millions, et surtout lorsque l'on constate que la production agricole de ce pays excède la consommation de plusieurs centaines de millions de piastres, il n'y a rien d'étonnant à ce que plusieurs d'entre nous soient tentés de croire et prétendre que même la réciprocité limitée aux produits agricoles ne serait guère avantageuse au Canada.

### Les Martyrs

Des maux de tête cherchent en vain un soulagement jusqu'à ce qu'ils aient commencé à faire usage de la Salsepareille d'Ayer. Alors ils regrettent les années de souffrances, qu'ils auraient pu éviter, s'ils avaient essayé ce remède plus tôt. Le mal était constitutionnel, non local, et jusqu'à ce que la Salsepareille d'Ayer eût effectué son travail, comme Alératit et Epurateur de Sang, ils étaient condamnés à souffrir.

La femme de Samuel Page, 21 Austin st., Lowell, Mass., était depuis longtemps, sujette à d'horribles maux de tête, résultat de désordres de l'estomac et du foie. Une gémison radicale a été accomplie par la Salsepareille d'Ayer.

Frank Roberts, 727 Washington st., Boston, dit qu'il avait autrefois de terribles maux de tête et que jusqu'à ce qu'il prit de la Salsepareille d'Ayer, il n'avait jamais trouvé aucune médecine qui lui donnât un

Le souffrir de maux de tête, d'indigestion, de faiblesses, et états à peine capable de me trainer dans la maison." écrit Mme. M. M. Lewis, de A. st., Lowell, Mass. "La Salsepareille d'Ayer a accompli un merveilleux changement dans mon cas. Je me sens maintenant aussi bien portante et aussi forte que jamais."

Jonas Garman, Esq., de Lykins, Pa., écrit: "Chaque Printemps, pendant des années, j'ai souffert d'une manière affreuse de maux de tête, causés par l'impureté du sang et de la bile. Il me semblait pendant des jours et des semaines que ma tête allait se fendre. Rien ne me soulagea jusqu'à ce que je pris de la Salsepareille d'Ayer. Cette médecine m'a guéri complètement."

Quand Mme. Genevra Belanger, du No. 24 Bridge st., Springfield, Mass., commença à prendre de la Salsepareille d'Ayer, elle avait souffert depuis nombre d'années d'une affection grave des reins. Chaque Printemps, aussi, elle était obligée de maux de tête, de la perte d'appétit et d'indigestion. Une de ses amies la persuada de faire usage de la Salsepareille d'Ayer, laquelle lui profita merveilleusement. Sa santé est maintenant parfaite. Les Martyrs des maux de tête devraient essayer!

### Soulagement Permanent.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., États-Unis. Prix \$1; six flacons, \$5. Valant \$5 le flacon.

### Ayer's Sarsaparilla.

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, COUR SUPERIEURE

DAME ROSE DE LIMA DESMARAIS, épouse commune en biens, de François Ouellette, fils, charretier, tous deux du village de St-Césaire, district de St-Hyacinthe, dûment autorisée à ester en justice.

Demanderesse.

Le dit FRANCOIS OUELLETTE, fils Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause:

St-Hyacinthe, 24 décembre 1890.

J. S. POULIN, Avocat de la Demanderesse.

Pour le Mouchoir DE POCHE, la Toilette et le Bain



**L'EAU de FLORIDE**  
 DE MURRAY & LANMAN  
 est le PARFUM UNIVERSEL.



**Sandham's Cough Balsam**  
 a été essayé pendant nombre d'années. Sandham's Cough Balsam peut être pris par les plus jeunes enfants, bon goût, sans danger, PREVIENT LA CONSUMPTION quand on la prend à temps.

Grandes Bouteilles, bon marché, 25 Centins.

**LYMAN, FILS & Cie**  
 MONTREAL.  
 1er fév 90—1a

**AVIS**  
 Bâtiments vendus au plus offrant. Des plans architecturaux et devis sont en vente avec toutes les instructions nécessaires pour vous bâtir une maison confortable si vous nous envoyez une piastre. Dites seulement quel prix vous pouvez mettre et combien d'appartements vous voulez. Adressez: The National Builder Co., Adams Express Building, Chicago, Ill. 14, 10, 1 m.

**Maison à vendre**  
 Excellente maison à vendre en ville, dans le quartier No 5. Deux beaux logements avec cour spacieuse. Conditions très faciles. S'adresser pour plus amples informations au bureau du Courrier. 20 novembre 90—0c



**CHEMIN DE FER Intercolonial du Canada**

Route directe de l'Ouest à tous les endroits du bus St-Laurent, et à la Baie des Chaleurs, province de Québec; au Nouveau Brunswick, à la Nouvelle Écosse, à l'Île du Prince Édouard, au Cap Breton, aux Îles de la Magdeleine, à Terre-Neuve et à Saint-Pierre.

Des convois express quittent Montréal et Halifax tous les jours, dimanches exceptés, et parcourent, sans changement de distance, entre ces endroits en trente heures.

Les chars des convois express du chemin de fer Intercolonial sont superbement équipés par l'électricité et chauffés par la vapeur de la locomotive.

Nouveaux et élégants chars à bois, chars dorci et chars salons.

ROUTE CANADIENNE POUR LES PASSAGERS ET LA MALLE D'EUROPE

Les passagers pour la Grande-Bretagne ou le continent, quittent Montréal le vendredi matin rejoindront le steamer de la maille à Rimouski le samedi.

Les expéditeurs sont priés de remarquer les avantages supérieurs que leur offre cette route pour le transport de la dent et des marchandises générales en destination des provinces de l'Est et de Terre-Neuve; ainsi que pour l'envoi de produits aux marchés Européens.

On peut se procurer des billets et obtenir tous renseignements sur la route, les tarifs de passage et de fret en s'adressant à G. W. ROBINSON, Agent de l'Est pour le fret et les passagers 1364, rue St-Jacques, Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant en chef Bureau du chemin de fer, Montréal N. B. 11 Nov., 1890 à 999

### COLONNE L. A. GUERTIN

D'ici à 30 jours seulement

Claques simples pour Demoiselles ..... 20c.

Claques simples pour hommes ..... 40

Claques doublées pour hommes ..... 60

Pardessus en feutre pour hommes ..... \$1.00

Claques Impériales importées de Russie ..... \$1.25

### CLAQUES POUR CHANTIERS

Grand assortiment de souliers de chevreuil pour hommes et garçons.

4,500 paires de chaussures pour hommes, garçons et enfants, pour être vendus au prix du gros.

Le meilleur endroit pour Souliers en peluche pour messieurs.

Bottines pour Dames et jeunes filles. Grande variété.

Bottines au fil et à clous pour hommes depuis ..... \$1.25

Valises et sacs de voyage au prix coutant.

Demandez le Vernis à chaussures

### ACME

Grand Magasin

DE

L. A. GUERTIN,

St-Hyacinthe 27 Déc. 90 1-m

EMPRUNT DES DIX MILLIONS

Voici les résolutions ministérielles présentées le 26 décembre à la chambre...

Considérant que le 26 décembre 1890 la dette flottante de la province se composait, entre autres, des sommes suivantes:

Table with 2 columns: Description of financial items and their corresponding amounts in dollars and cents.

[c] Résidu des dettes pour terres et autres dettes de chemin de fer...

[d] Somme due au comité protestant de l'instruction publique...

[e] Provision de la dépense spéciale pour 1890-91...

[f] Et considérant qu'en sus de la dite somme, il faudra encore, pour le service public, en outre des dépenses ordinaires...

[g] Dépenses supplémentaires prévues pour 1890-91...

[h] Dépense spéciale prévue pour 1891-92...

[i] Moins l'encaisse au 1er juillet 1890...

[j] Et considérant qu'en sus de la dite somme, il faudra encore, pour le service public...

[k] Subventions en argent accordées aux chemins de fer...

[l] Formant ensemble une dette flottante de...

Attendu que les obligations non contestées de la province, mentionnées dans le préambule de la loi 50 Victoria...

Attendu que des crédits de chemins de fer ont été votés en 1888 pour un chiffre d'environ \$3,000,000...

Attendu qu'une nouvelle dette de \$462,911.00 a été créée par la loi 51-52...

Victoria, chapitre 13, pour obtenir le règlement final d'une question pendante depuis près d'un siècle...

Attendu qu'il est devenu nécessaire de construire une prison nouvelle, d'agrandir et de réparer les palais de justice...

Attendu que la construction de ponts en fer et de grandes routes de colonisation...

Attendu que d'autres dépenses imputables au capital, sont devenues nécessaires dans les circonstances...

Et en conséquence il est Résolu: 1. Qu'il sera loisible au lieutenant-gouverneur...

2. Qu'il sera loisible au lieutenant-gouverneur en conseil de fixer le montant des obligations...

3. Qu'il sera loisible au lieutenant-gouverneur en conseil de décider que ces obligations seront:

4. Que le produit de ces obligations devra être appliqué au rachat de la dette flottante de la province...

5. Que le produit de ces obligations devra être appliqué au rachat de la dette flottante de la province...

6. Que le produit de ces obligations devra être appliqué au rachat de la dette flottante de la province...

7. Que le produit de ces obligations devra être appliqué au rachat de la dette flottante de la province...

8. Que le produit de ces obligations devra être appliqué au rachat de la dette flottante de la province...

9. Que le produit de ces obligations devra être appliqué au rachat de la dette flottante de la province...

10. Que le produit de ces obligations devra être appliqué au rachat de la dette flottante de la province...

11. Que le produit de ces obligations devra être appliqué au rachat de la dette flottante de la province...

12. Que le produit de ces obligations devra être appliqué au rachat de la dette flottante de la province...

13. Que le produit de ces obligations devra être appliqué au rachat de la dette flottante de la province...

14. Que le produit de ces obligations devra être appliqué au rachat de la dette flottante de la province...

15. Que le produit de ces obligations devra être appliqué au rachat de la dette flottante de la province...

16. Que le produit de ces obligations devra être appliqué au rachat de la dette flottante de la province...

17. Que le produit de ces obligations devra être appliqué au rachat de la dette flottante de la province...

18. Que le produit de ces obligations devra être appliqué au rachat de la dette flottante de la province...

19. Que le produit de ces obligations devra être appliqué au rachat de la dette flottante de la province...

20. Que le produit de ces obligations devra être appliqué au rachat de la dette flottante de la province...

21. Que le produit de ces obligations devra être appliqué au rachat de la dette flottante de la province...

22. Que le produit de ces obligations devra être appliqué au rachat de la dette flottante de la province...

23. Que le produit de ces obligations devra être appliqué au rachat de la dette flottante de la province...

24. Que le produit de ces obligations devra être appliqué au rachat de la dette flottante de la province...

forme en comité sur les résolutions concernant l'émission d'obligations provinciales pour le paiement de la dette non consolidée de la province...

Stances du soir Les résolutions concernant l'établissement d'un haras national sont adoptées et M. Mercier présente un bill basé sur ces résolutions.

La chambre se forme en comité sur les résolutions relatives à l'emprunt de dix millions.

M. Blanchet dit que la province de Québec aurait mauvaise grâce à se présenter sur les marchés monétaires dans les circonstances actuelles.

M. Nantel attire l'attention de la chambre sur l'étrangeté de la résolution 5, où il est dit que le produit de l'emprunt sera appliqué au rachat de la dette flottante et à l'acquisition de toute dépense spéciale que la législature de la province pourra autoriser ultérieurement.

Si nous devons \$10,000,000 de dette flottante actuelle et que le produit de l'emprunt soit employé à payer cette dette, qu'en restera-t-il pour les dépenses spéciales ultérieures?

M. Leblanc appuie les remarques du député de Terrebonne.

Les résolutions ont été lues une première fois.

Les résolutions de M. Robidoux concernant les sténographes officiels subissent leur première lecture, et le bill du même député, concernant les jurés est adopté.

M. Mercier propose la deuxième lecture du bill pour amender la loi concernant les chemins de fer de cette province.

M. Blanchet dénonce le principe du bill, qui est d'accorder au lieutenant-gouverneur le droit d'enlever leurs chartes aux compagnies de chemin de fer qui n'auront pas rempli leurs obligations, et il propose le renvoi de la deuxième lecture à six mois.

M. Mercier avoue que le droit d'accorder au lieutenant-gouverneur est exorbitant, mais il est obligé de demander l'adoption du bill.

M. Hall proteste contre l'adoption du bill.

Après quelques remarques de M. Lussier en faveur du bill, l'amendement de M. Blanchet est rejeté sur une division de 43 contre 22.

La séance est levée à 12 30 heures.

UNION ST-JOSEPH DE ST-HYACINTHE

COMITE DE REGIE

Dimanche 21 Déc. 1890.

Président de H. Langlois, Sec., 1er vice-président.

Présents MM. P. Fiset, F. Decelles, E. Coudreau, D. Dumaine, J. A. Cassavant, J. B. Morin, A. Bernier, F. Lajoie et J. A. Cadotte.

Ouverture de la séance par la prière.

Après lecture, M. F. Decelles propose que les rapports des 7 et 14 décembre soient approuvés. Secondé par M. Lajoie et agréé.

Demandes d'admission et certificats requis pour les aspirants suivants qui déclarés amis.

Acton Vale 26 Alf. Bergeron, barbier, 28

St-Hyacinthe 44 Nap. Gaboury, cordonnier, 44

St-Hyacinthe 21 Siméon Papillon, fleur, 21

St-Hyacinthe 37 Stanislas Simard, boulanger, 37

St-Hyacinthe 36 Jos. Courtemanche, menuisier, 36

St-Hyacinthe 27 Jos. Allaire, tailleur, 27

St-Hyacinthe 27 Ephrem Gosselin, cultivateur, 27

St-Hyacinthe 27 Applications pour bénéfices de MM. J. B. L. Leblond, 20 déc. Louis Laporte, 17 " Nap. Daignault, 17 "

Résolu de payer le montant suivant aux divers malades \$55.00. Et le comité s'ajourne à dimanche le 28 déc courant. J. A. CADOTTE, Sec.-trés.

Avis de Faillite

Dans l'affaire de FRANCOIS OUELLET alias FRANK WILLETTE, hôtelier et commerçant de la ville de Farnham, district de Bedford, insolvable.

Suivant l'ordonnance de l'Hon. Juge W. W. Lynch.

Les soussignés vendront, par ordre du Curateur, par échant public, les immeubles suivants appartenant à la faillite, savoir:

1. Un terrain situé au village de St-Césaire, Comté de Rouville, et connu et désigné au plan et livre de renvoi officiels pour le village de St-Césaire, sous le numéro trente-six (No 36) avec les bâtisses sus-énumérées.

2. Toute la partie sud du terrain connu et désigné au plan et livre de renvoi officiels pour le dit village de St-Césaire, sous le numéro trente-sept (No 37), et compris dans les limites suivantes, savoir: borné en front par le chemin de la Reine, en profondeur par le numéro quatre cent des plan et livre de renvoi pour le dit village de St-Césaire, au sud par le numéro trente-neuf (No 39) des plan et livre de renvoi officiels pour le dit village de St-Césaire, et du côté nord par le terrain de la compagnie du chemin de fer Montréal-Portland et Boston.

3. Un terrain situé dans la paroisse de St-Césaire et connu et désigné au plan et livre de renvoi officiel pour la dite paroisse de St-Césaire sous le numéro quatre cent.

4. Toute la partie sud du terrain portant le numéro quatre cent des plan et livre de renvoi officiel pour la paroisse de St-Césaire, et contenu dans les limites suivantes, savoir: — borné d'un bout à l'est par le numéro trente-sept (No 37) des plan et livre de renvoi officiel pour le dit village de St-Césaire, à l'ouest par le numéro quatre cent soixante-neuf des plan et livre de renvoi officiel de la dite paroisse de St-Césaire, au sud par le numéro quatre cent des plan et livre de renvoi officiel pour la dite paroisse de St-Césaire et au nord par le terrain de la compagnie du chemin de fer Montréal, Portland et Boston.

Les quatre terrains sus-décrits forment une terre de soixant-dix arpents en superficie, plus ou moins, et se vendront en un seul lot.

Une terre située au rang "Rosalie" coté sud de la dite paroisse de St-Césaire et connue et désignée comme étant le numéro cent quarante-huit des plan et livre de renvoi officiel pour la dite paroisse de St-Césaire, avec les bâtisses sus-énumérées et contenant, la dite terre, une superficie de cinquante-six arpents, plus ou moins.

Une autre terre située dans la paroisse de St-Césaire, rang "Rosalie", connue et désignée comme étant le numéro cent cinquante-quatre des plan et livre de renvoi officiel pour la dite paroisse de St-Césaire avec les bâtisses sus-énumérées.

Une autre terre située dans la paroisse de St-Césaire, rang "Rosalie", connue et désignée comme étant le numéro cent cinquante-cinq des plan et livre de renvoi officiel pour la dite paroisse de St-Césaire avec les bâtisses sus-énumérées.

Les deux lots sus-décrits sous les numéros six et sept, forment une terre de cent dix arpents en superficie, plus ou moins, et se vendront en un seul lot.

Un terrain situé dans la ville de Farnham sur la rue "principale" et connu et désigné comme étant les lots numéros cent vingt-deux et trois cent dix-huit (Nos 122 et 318) des plan et livre de renvoi officiels pour la dite ville de Farnham, avec une maison en briques à trois étages, appelée "Hotel Montcalm" et autres bâtisses sus-énumérées.

Les immeubles situés dans le district de Bedford se vendront à l'Hotel de Ville de la dite ville de Farnham.

MARDI LE 27 JANVIER 1891 A 11 HEURES A. M.

et ceux situés dans le district de St-Hyacinthe, au bureau d'Enregistrement du comté de Rouville, à Marieville.

MARI LE 28 FEVRIER 1891. A 11 HEURES A. M.

La vente commencera à 10 heures a.m. et se poursuivra jusqu'à ce que tous les immeubles situés dans St-Césaire soient vendus.

Toutes ces propriétés seront vendues sujettes aux hypothèques, taxes ou toutes autres charges dont elles peuvent être grevées.

Pour les titres et toutes informations s'adresser à CHS. DESMARTEAU, Curateur, N. 1598 rue Notre-Dame, Montréal. MARCOTTE Frères, Encanteurs.

27 12 1 m

L. A. Choquet & Frere

Viennent de recevoir directement d'Europe un assortiment considérable de nouveautés dans toutes les lignes.

ARTICLES DE PARIS ALBUMS CARTES DE NOEL CARTES DU JOUR DE L'AN ARTICLES de fantaisie etc

Le choix immense et le bon marché unique à St-Hyacinthe permettent à toutes les boutiques, même les moins bien garnies de faire de magnifiques acquisitions.

ALLEZ DONC CHEZ L. A. CHOQUET & Frere RUE CASCADE 18 12 1 m

Commis demandé

On demande un bon commis chez M. J. A. F. Gauthier, marchand à Acton-Vale. Un garçon de campagne sera préféré. 29. 11. 1 m.

AU MAGASIN DU BON MARCHÉ CHEZ L. S. Plamondon

PLACE DU MARCHÉ ACTON-VALE.

Vous trouverez la meilleure Farine à Pâtisserie ainsi que la célèbre Fleur Impériale et la Fleur Canadienne à \$1.25. C'est une fleur garantie pour donner satisfaction à tout acheteur.

Vous trouverez un grand assortiment de Groceries, Epiceries et surtout les SUCRERIES de première qualité vendues au meilleur marché que partout ailleurs. N'achetez rien sans voir les prix chez L. S. PLAMONDON. ACTON-VALE. 16. 12. '90—3 m.

L. N. LUSSIER & CIE.

Ayant décidé de changer de LIGNE DE COMMERCE

LE 1er MAI PROCHAIN, VENDRONT

AU PRIX COUTANT

La balancée de leur Stock de

CHAUSSURES

Comprenant un assortiment complet et choisi de

CHAUSSURES

HOMMES, FEMMES ET ENFANTS.

—AUSSI—

VALISES, SACS DE VOYAGE, ETC

26 fév. 90—a. c.

SAMUEL BOURGEOIS

Magasin Général

Rue St-Antoine, Place du Marché

Epicerie, Provisions, Vins Et Liqueurs

Ferronnerie et Peintures, Faïences et Verreries, Chaussures

Marchandises Sèches et Nouveautés

Grand assortiment de

Poèles de toutes sortes, ET FOURNAISES A CHARBON, COURROIES

en cuir pour engins

SAMUEL BOURGEOIS

589 1 an

POUR CRAMPES, COLIQUES et toutes les Maladies des Intestins, servez-vous du

PAIN-KILLER

DE FERRY DAVIS

On peut s'en servir indifféremment et extérieurement. Il agit promptement et soulage presque instantanément les douleurs les plus aiguës.

Soyez certain d'avoir le VÉRITABLE 25c LA BOUTEILLE.

Médecine et Nourriture Combinées

LEMULSION

d'Huile de Foie de Morue et Hypo de Chaux et Soda

Augmente la Pesanteur, renforce les Pouxmons et les Nerfs. Prix, 50c et \$1.00 la bouteille.

Le clergé et orateurs publics se servent des SPENCER'S CHLORAMINE PASTILLES

Pour décolorer et renforcer la voix. Elles guérissent les enrhumements et les maladies de la gorge.

Prix, 25c la bouteille.

Echantillons gratuits sur demande aux pharmaciens.

AUX MÈRES

PALMO-TAR SOAP

(SAVON PALMO-GUÉRON)

Est indispensable pour le bain, la toilette et surtout pour les enfants pour nettoyer le cuir chevelu et la peau.

Le meilleur Savon connu pour les Bébés. Prix, 25c.

Les médecins recommandent fortement

WYETH'S MALT EXTRACT (LIQUIDE)

Aux malades souffrant de fatigues des nerfs, pour améliorer l'appétit, aider à la digestion, un Tonicus de mérite.

40 CENTS LA BOUTEILLE.

LE PURIFICATEUR DU SANG le plus satisfaisant

CHANNING'S SARSAPARILLA (SARSAPARILLE DE CHANNING)

Est un grand Restaurateur de la Santé. Guérit les maladies de la peau les plus mauvaises, guérit le Rhumatisme, le Gichta, le Scrofule.

Grande Bouteille, \$1.00.

Allen's Lung Balm (BAUME ALLEN) POUR LA CONSOMPTION,

Toux, Rhumes négligés, Bronchites, Asthme et toutes maladies de Pouxmons. Trois grandeurs de bouteilles, 25c, 50c et \$1.00.

POUR MAL DE TÊTE et NEURALGIE

MENTHOL PASTER (EMPLÂTRE MENTHOL)

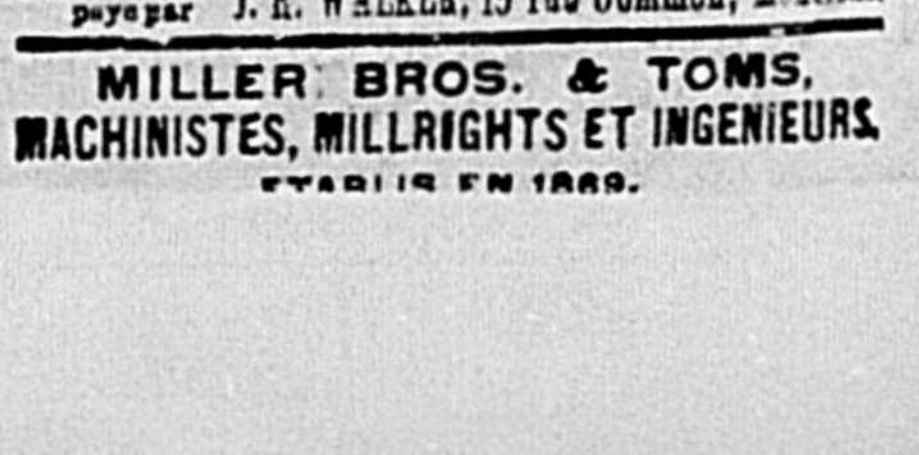
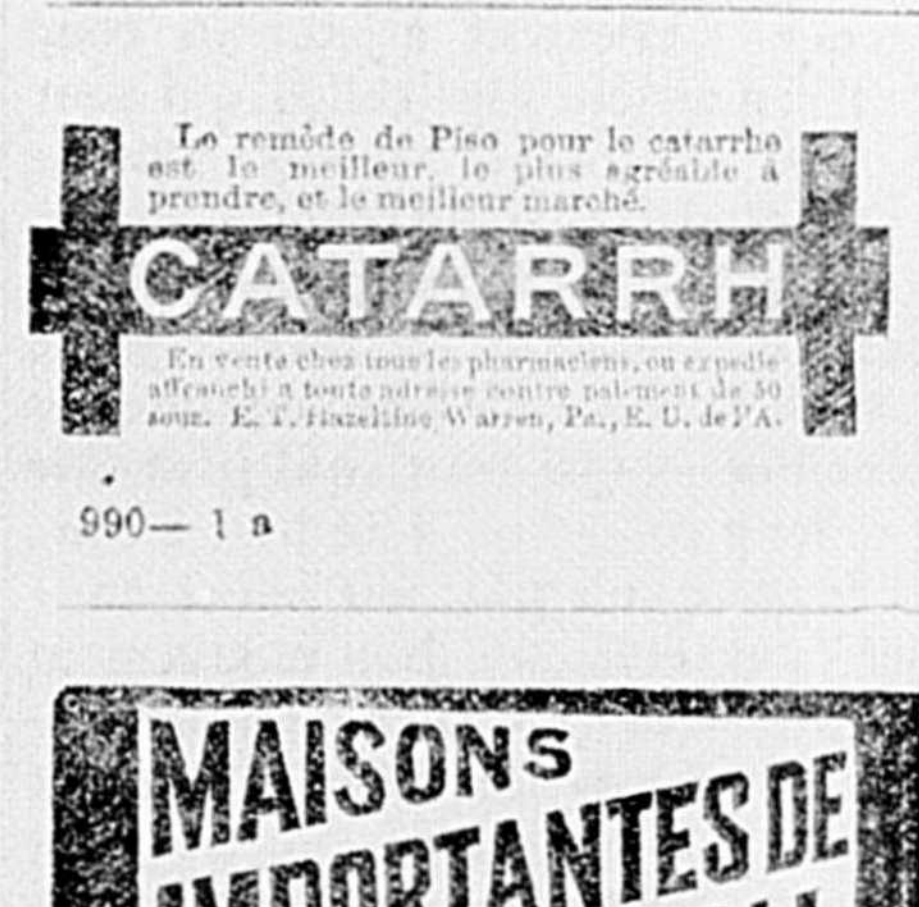
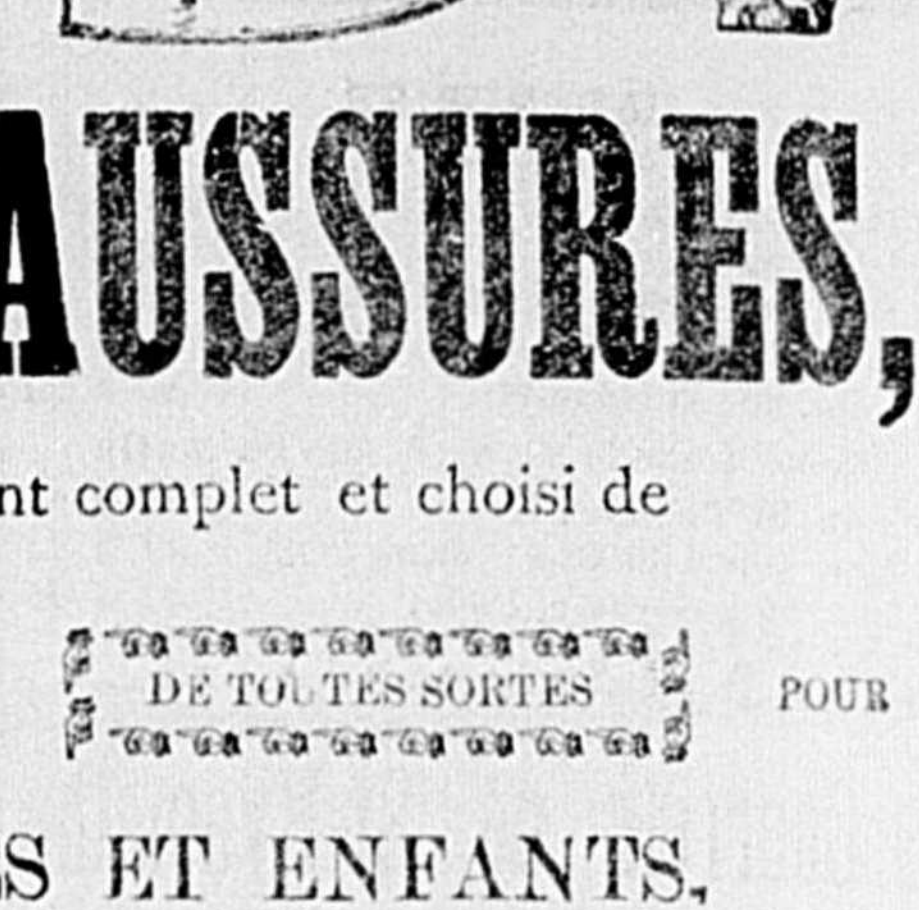
Pour Lumbago, Sciaticque, crampes au cou, Tête, points de côté, douleurs rhumatismales et rhumatisme chronique. Chaque emplâtre est dans une boîte de ferblain à l'épreuve de l'air. 25 Cents.

WYETH'S BEEF, IRON AND WINE, (BEUF, FER ET VIN) Pour Paleur, Faiblesse, Palpitation de Cœur.

Restaurateur de mérite pour les Convalescents. Comme à toutes les maladies avec le stimulant. Soyez certains de demander celui de WYETH, le seul VÉRITABLE.

DAVIS & LAWRENCE CO., LIM., MONTREAL, Propriétaires et Agents Généraux POUR LES

Médecines patentées et produits pharmaceutiques les plus populaires. Articles de toilette et parure.



PARLEMENT PROVINCIAL.

CONSEIL LEGISLATIF

Québec, 26.

L'honorable M. Archambault dépose le rapport du comité des bills privés sur le projet de loi intitulé "Loi constituant en corporation la ville d'Allymer."

Le comité a retranché les clauses 96 et 97, qui se lient comme suit:

96—Tout constable ou officier de police peut appréhender et arrêter toutes personnes qu'il pourra trouver contrevenant aux dispositions des règlements du conseil sous peine d'amende, s'il est ainsi ordonné par le règlement, et les traduire devant tout juge de paix pour être traitées suivant la loi.

97—Toute personne ainsi arrêtée sommairement en vertu du présent acte sera immédiatement conduite à la prison commune du district d'Ottawa ou au lieu de détention établi dans la ville, pour y être gardées en sûreté jusqu'à ce qu'elle puisse être traduite devant le maire ou un ou deux juges de paix; mais les personnes ainsi arrêtées peuvent donner au maire caution ou suffisante garantie de leur comparution et comparaitront au jour fixé devant le dit maire ou juge de paix.

L'honorable M. Archambault dit: Mon intention en attirant l'attention de cette Chambre sur ces deux clauses de la loi que nous avons retranchée, est d'établir que cette Chambre n'est pas aussi inutile que certaines gens le croient. Il parle longuement contre l'abolition du conseil.

L'honorable M. de LaBrière parle ensuite et, après quelques affaires concernant d'autres bills, la séance est ajournée, à 6 heures.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

Québec, 26

L'orateur prend le fauteuil à 11.30 heures.

Le bill relatif à la société des débardeurs de Québec est adopté sans discussion avec un amendement accepté par les intéressés, tous les règlements de la dite société devant être approuvés à l'aveu par le lieutenant-gouverneur en conseil. M. Shehya propose que la chambre se

Annouces Nouvelles

BAZAR A SAINT-PIE

AU PROFIT DU COUVENT

LES 2, 3 et 5 JANVIER 1891

Le Bazar se tiendra dans une des salles du Couvent de

9 heures A.M., à 9 heures P.M.

ENTREE LIBRE

Le public est cordialement invité

La Banque de Saint-Hyacinthe

DIVIDENDE No 32

VIS est par le présent donné qu'un dividende de trois pour cent sur le capital payé de cette institution a été déclaré pour le semestre courant et sera payable au bureau de la Banque, à St-Hyacinthe, le et après le deux Février prochain.

Les livres de transports seront fermés le 17 au 31 JANVIER prochain, ces deux jours inclus.

L'ancien emblème général annuelle des actionnaires de cette Banque aura lieu dans ses bureaux, à St-Hyacinthe, Samedi le 14 Février prochain à 1 heure P. M.

Par ordre du Conseil de Direction F. B. BLANCHARD Caissier St Hyacinthe 27 Dec. 1890—50 12 1 m

Institutrice demandée

ON DEMANDE une institutrice à l'enseignement adresser au

REV. M. BOURQUE, Curé, 27 11 1 m.



C'EST GRATIS.

Le remède de Pico pour le catarrhe est le meilleur. Le plus rapide à prendre, et le meilleur marché.

CATARRH

990—1 a

MAISONS IMPORTANTES DE MONTREAL

GOLDIE & McCULLOCH SAFES

H.A. NELSON &amp

SONG D'OR SOLIDE. 88c. pour un songe valant \$2. Ce songe est fabriqué d'une composition...

La catastrophe de Lévis—L'enquête de la catastrophe de St Joseph de Lévis est ajournée jusqu'au 7 janvier 1891.

Informations. La Salsepareille d'Ayer possède le don merveilleux de purifier et de fortifier le système. Elle est indispensable aux malades.

HENRY MORGAN & CIE., MONTREAL. Avant de déménager dans nos nouveaux magasins, nous offrons tout notre stock, comprenant PLUS DE \$300,000 DE MARCHANDISES SECHES

Table with 2 columns: Grain name and Price. Includes items like Avoine, Sarazio, Orge, Pois, Graine de lin, Fèves.

Les Canadiens de l'Ouest—Cent cinquante familles quitteront le Dakota-Sud le 29 de mars pour venir s'établir dans le Nord-Ouest canadien.

Une femme qui fait usage du fameux remède "Le Régulateur de la Santé de la Femme" de Dr Larivière, Manville, R. L., sent un bien-être intérieur, une espèce de vigueur qui parcourt tout le corps et donne une vie nouvelle.

PLUS DE \$300,000 DE MARCHANDISES SECHES. Tapis, etc., à des prix qui n'ont jamais été cotés au Canada. La vente commencera vendredi, le 2 janvier, 1891, et les clients de la campagne sont prévenus de bonne heure pour leurs achats.

ECHOS DU JOUR

A nos abonnés—Nous prions nos abonnés de payer leur abonnement à l'avance. Ordination—Mg l'Evêque de St Hyacinthe a conféré dimanche dernier le Diaconat à M. E. A. St Onge, du diocèse de Springfield, E. U.

Naissance

En cette ville, le 25 décembre, l'époux de M. B. Lalime, comptaient chez MM Séguin, Lalime & Cie, un fils.

Deces

En la ville d'Acton, le 24 courant est décédée Dame Edwidge Vinette dit Souigny épouse de feu Stanislas St Amour, à l'âge de 47 ans.

AVIS AUX MERE—LE SIROP CALMANT DE MME WINSLOW

deur employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose".

HENRY MORGAN & CIE., MONTREAL

Image of a large wooden cart or carriage with the text "PRESSE PERPETUELLE AMELIOREE" and "MOULINS A BATTRE".

Remerciements

Dimanche, à la grand-messe, le R. P. Côté a offert ses remerciements à toutes les personnes qui avaient prêté leur concours pour le chapelet et pour la musique pendant les offices de Noël et des quarantes heures.

FOURRURES

Les personnes qui auront besoin de fourrures de toutes sortes frottent bien d'aler au magasin de M. N. Martel. Ses prix défient toute compétition.

LA MERVEILLE DU SIECLE!

TEINTURES ECLIPSE. NOUVELLE TEINTURE AMELIOREE POUR TEINDRE CHEZ SOI. L'Eau seulement est nécessaire pour l'employer.

M. G. H. MOUNT MEDECIN VETERINAIRE

Donne avis au public de St-Hyacinthe et des environs, qu'il a déménagé et transporté son bureau No 18, rue St-EMON et qu'il se chargera de soigner tous les animaux, tels que chevaux, vaches, chiens, moutons, etc.

Une Chevelure

Exubérante ne peut être conservée qu'en entretenant le cuir chevelu propre, frais et libre de toute teigne, ainsi que le corps dans une bonne condition de santé.

Dix Ans Plus Jeune.

Mme. Mary Montgomery, de Boston, écrit: "Pendant des années, j'étais obligée de porter un bonnet pour cacher une plaie sur le sommet de ma tête; mais maintenant, j'ai serré joyeusement mon bonnet, car votre Vigueur des Cheveux en a amené une nouvelle pousse. Je pouvais à peine en croire mes yeux quand je vis d'abord mes cheveux pousser; mais ils y sont, et j'en suis enchantée. Je parais dix ans plus jeune."

A LOUER

Une superbe villa, sur les bords de l'Yamaska, dans le plus beau quartier de la ville. Terrain vaste, cour spacieuse, boiserie magnifique, air salubre.

O. Chalifoux & Fils, St-Hyacinthe.

488 1 an. N. C. MATHIEU, N. P. Prop. du Greffe de Chs. Tetu, N. P. LAURENCEVILLE Que.

Arhabaskaville

A une assemblée de la Société d'Agriculture du comté d'Arhabaska, tenue le 17 courant, ont été élus officiers de la société: L. O. Pepin, Sec., Président; William Farley, Sec., vice-président; L. Lavergne, Sec., secrétaire-trésorier.

TEINTURE DOREE

Inventée par AMABLE ROBIDOUX POUR LA GUERISON Cors et Oignons pour hommes —AUSI— Pour la guérison des courbes, cors et écartés de chevaux.

Jacques Fournier

HUISSIER, MACENTA Ange-Claude P. O. M. Fournier se chargera de toutes significations, saisies, collations qu'on voudra bien lui confier.

Shirbrooke

Une dépêche de Québec nous annonce que M. Arthur P. Laurent, va être nommé shérif de ce district, conjointement avec M. Whiteher, le député shérif actuel.

Ayer's Hair Vigor,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens et les Parfumeurs.

HOTFL VALCOURT

Propriétaire, M. X. FONTAINE. Ce Monsieur informe le public qu'il tient un hôtel de première classe sous tous les rapports. Les amateurs de chevaux trouveront là un excellent rond.

BASILE MASSE Meublier.

A l'ancien Magasin, Rue Cascades, Bloc Brodeur. On trouvera à cet établissement des avantages exceptionnels, tels que: Magnifiques Sets de Salon, couverts en pluche, \$30.

SEULE LIGNE DIRECTE

POUR LA FRANCE Compagnie Générale Transatlantique. ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Calendrier de 1891

A VENDRE ici Prix: 5 Cts. Apprentis demandés. Deux jeunes hommes de 15 à 16 ans trouveront de l'emploi comme apprentis typographes en

H. N. BERNIER Plombier

ET REPOSEUR D'APPAREILS DE CHAUFFAGE, D'ECLAIRAGE, De Bains. Cabinets d'aisance, Eviers, (Sinks) etc., d'après les systèmes les plus perfectionnés. TOUJOURS EN MAINS: TUYAUX DE GRES, Agres de fromagerie, De puits Artésiens, fuyau, pompe, balbe, De toutes sortes. 128, Rue Cascade 17 8 90 la

Mort de bord d'un train

Le chef Hughes, de Montréal, a reçu une dépêche de Saint-Paul, Minn., l'informant qu'un Montreuil, M. H. W. Raymond était à Saint-Paul depuis quelques années, était parti de la ville, dimanche matin, pour aller rendre visite à ses parents à Montréal.

Calendrier de 1891

A VENDRE ici Prix: 5 Cts. Apprentis demandés. Deux jeunes hommes de 15 à 16 ans trouveront de l'emploi comme apprentis typographes en

WILLIE BURQUE Meublier et Bourreur

32 et 38, Rue Cascades, 32 et 38 ST-HYACINTHE (Ancienne place de J. N. Cadotte) M. Burque ayant acheté le stock de M. Cadotte à bon marché est en état de vendre 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. Il offre en vente, Sets de salon, Sets de chambre, sideboards, Bureaux, Chaises, etc. Il se chargera aussi de toute réparation dans les meubles et il a aussi une boutique pour confectionner les meubles. Ouvrage à la main garanti. Il espère par ses articles de première qualité, se faire une pratique. Venez voir et vous serez satisfait. 9-11

LUSSIER & GENDRON AVOCATS Anc. bureau de Tellier, Lussier et Gendron 11 RUE ST DENIS, 11 ST-HYACINTHE LOUIS LUSSIER, L. A. GENDRON, L.L.B. St Hyacinthe le 12 Janvier 1888.



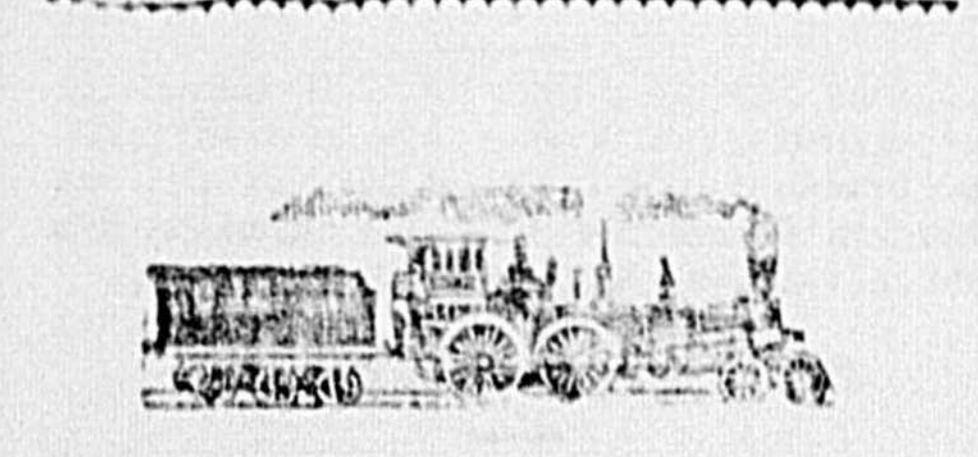
CHEMIN DE FER DU GRAND-TRONC

DE MONTRÉAL A L'EST

Table with columns: Express, Métré, Passager, Local, Passager. Rows: Montréal, St Lambert, Belœil, etc.

DE L'EST A MONTRÉAL

Table with columns: Express, Passagers, Passager, Local, Métré. Rows: Québec, Ste Julie, Arthabaska, etc.



CHEMIN DE FER LE PACIFIC CANADIEN

DEPUIS LE 2 JUILLET 1890 Les trains partent de St-Hyacinthe comme suit :

8.55 A.M. Train Express venant de Sorel, Drummondville et St-Guilhem arrivant à Montréal Junction, à 11.15 A.M., faisant connection à West-Farnham pour Stanbridge, Marlville et les trains de jour pour Boston, Springfield et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre.

PAQUETTE & GOUBOU COIN DES RUES William & St Oasimir ST-HYACINTHE

MAISON FABRIQUEUSE DE Portes, Chassis, Falonsnes, Moulures de toutes sortes etc.

A. O. T. BEAUCHEMIN, C. R. AVOCAT, BUREAU No. 24, RUE GIROUARD St-Hyacinthe. Juin 87 a o

Tache & Desautels NOTAIRES Notaires de la Banque Jacques-Cartier

Prête d'argent à conditions faciles No. 39, RUE ST-DENIS ST-HYACINTHE

J. DEL. TACHE JOS. C. DESAUTEI N. B. — Mr Desautels continuera toutes les affaires du Bureau de M Tache en l'absence de ce dernier.

CHS. E. GAGNON, L. L. B. AVOCAT No 9, Rue St-Denis SAINT-HYACINTHE.

Telephone No. 71. 1 Janvier 99 — 1 au.

DENTISTE. L. TRUDEAU Rue Mondor, Porte Voisine de M. C. Ledoux

DENTISTES de tous les faits à des prix. H. Hyacinthe, 8 Mai 1884.

Advertisement for CATARRHES DU CERVEAU RHYMEDE DU DOCTEUR GUYER. Includes text about symptoms and treatment.

Advertisement for MALADIES DES ENFANTS SIROP DE RAIFORT IODE DE PRIMAULT & CIE. Pharmaciens à Paris.

Advertisement for VIRGINIA FARMS FREE CIGARETTES. Includes an image of a cigarette pack and text about the product.

FEUILLETON.

LE Roman d'un Jesuite

PAR G. DE BEUGNY D'HAGERUE

I

Demain ils seront doublés par l'opération de bourse qu'il avait combinée. Oh ! oui, je la ferai, mais les bénéfices en seront pour moi.

Il prit alors dans un tiroir de son bureau deux petits livrets semblables l'un portait cette indication : Compte particulier de M. Durand ; l'autre était blanc.

Il répéta au représentant de la loi tout ce qu'il avait dit au médecin sur la mort de son ami et les circonstances qui l'avaient précédée.

Le docteur, de son côté, affirma que, lors de sa première visite, il avait supposé un suicide par empoisonnement ; il avait même cru reconnaître certains effets de l'opium.

Les domestiques, interrogés à leur tour, affirmèrent que M. Leroutier avait été appelé par leur maître aussitôt après la visite du médecin.

Leur maître était étendu sur son lit de mort, ses deux enfants, absents leur position était assez difficile.

— Il serait convenable répondit le banquier, d'attendre le retour de M. Charles : lui seul à maintenant le droit de donner des ordres.

— M. Charles est à Versailles, intervint le valet de chambre. — Vous en êtes certain ?

— Oui, Monsieur : il est chez M. Meynardier. — En effet, je me rappelle qu'il est très lié avec Anatole.

petit à petit [vous lui apprendrez la terrible nouvelle. — Monsieur peut s'en rapporter à moi : je prendrai toutes les précautions possibles.

— Pendant ce temps là j'irai de mon côté à la pension de Mile Marguerite..... — Monsieur reviendra ? interrogea la femme de chambre.

— Oui, mais un peu plus tard j'ai plusieurs courses indispensables. — Si nous devons rester seuls je prierai Monsieur d'enlever les clefs.

Si quelques chose disparaissait, on pourrait croire..... Le banquier réfléchit un instant. — Je suis étranger comme vous, et je n'ai aucun droit..... Mais j'y pense, le commissaire doit être encore dans la maison.....

— Je vais le chercher. Le fonctionnaire prévenu de ce qu'on attendait, de lui, consentit à se charger de la garde des clefs jusqu'au retour de Charles Durand

II

Charles Durand avait vingt-deux ans au moment où commence notre récit. C'était un de ces jeunes gens que la nature semble avoir comblés de ses dons ; ses traits sans avoir rien de ceux d'un bel être, étaient réguliers et expressifs ; une abondante chevelure noire, légèrement bouclée abritait un front large et bombé, son regard doux et profond avait en même temps quelque chose de froid et d'arrêté, qui annonçait une grande énergie de caractère.

La première éducation avait été profondément chrétienne : sa mère pieuse et douce créature avait cherché à imprimer fortement dans son âme les principes de foi et de charité qui avaient été le guide et la consolation de sa vie.

Très intelligent et très travailleur il remportait chaque année tous les prix de sa classe, et comme couronnement de ses études il avait obtenu un premier prix d'honneur au grand concours.

Au sortir du collège il avait commencé son droit, et ses deux premiers examens avaient été pour lui de nouveaux triomphes.

L'avenir s'ouvrait donc devant lui so riant et plein des plus séduisantes promesses. La position et la fortune de son père, ses brillantes études, sa distinction personnelle, sa riche intelligence, tout, en un mot, se réunissait pour lui ouvrir les carrières les plus avantageuses, pour lui faire espérer tous les succès, toutes les victoires.

Son père, dans le grand nombre de relations que lui faisait sa vie d'affaires et de plaisirs, s'était plus particulièrement lié avec deux anciens camarades d'enfance : l'un, le banquier Leroutier, que nous connaissons déjà ; l'autre, M. Meynardier. Ce dernier était un riche propriétaire, représentant à la Chambre des députés le quartier de la Bourse.

Il avait son appartement à Paris, mais habitait Versailles la plus grande partie de l'année. M. Meynardier avait deux enfants, un fils et une fille.

Anatole était de l'âge de Charles. Les deux jeunes gens se voyaient souvent ; et c'était pour répondre à une des nombreuses invitations de son ami, et s'y reposer des fatigues de son dernier examen, que Charles était allé passer deux jours à Versailles.

Le député de Paris approuvait, du reste, beaucoup cette liaison, et faisait même tout ce qu'il pouvait pour l'encourager. Il avait pour cela deux motifs : le premier était l'espoir de voir Charles communiquer à son ami un peu de son goût pour le travail, goût dont le jeune Anatole se trouvait entièrement dépourvu ; ensuite, il se disait que le fils de M. Durand, assuré qu'il était d'un brillant avenir, ferait un excellent mari pour sa fille Elise.

Melle Elise était une grande et belle personne de dix huit à dix neuf ans, jolie, gracieuse, assez spirituelle, suffisamment instruite, très parisienne déjà, et qui ne paraissait pas indifférente au mérite et aux qualités de l'ami de son frère, lequel, de son côté, semblait mettre un soin particulier à ne perdre aucune occasion de lui être agréable.

A continuer

IMPRIMERIE DU 'Courrier' No. 60, RUE CASCADES SAINT-HYACINTHE

On exécute à cet établissement toutes espèces d'ouvrages, en français et en anglais sur papier de toutes couleurs.

DEPARTEMENT DES JOBS

Placards, Programmes, Circulaires, AFFICHES, ETC. ETC.

Exécutés sous le plus court délai, sur bon papier A BAS PRIX.

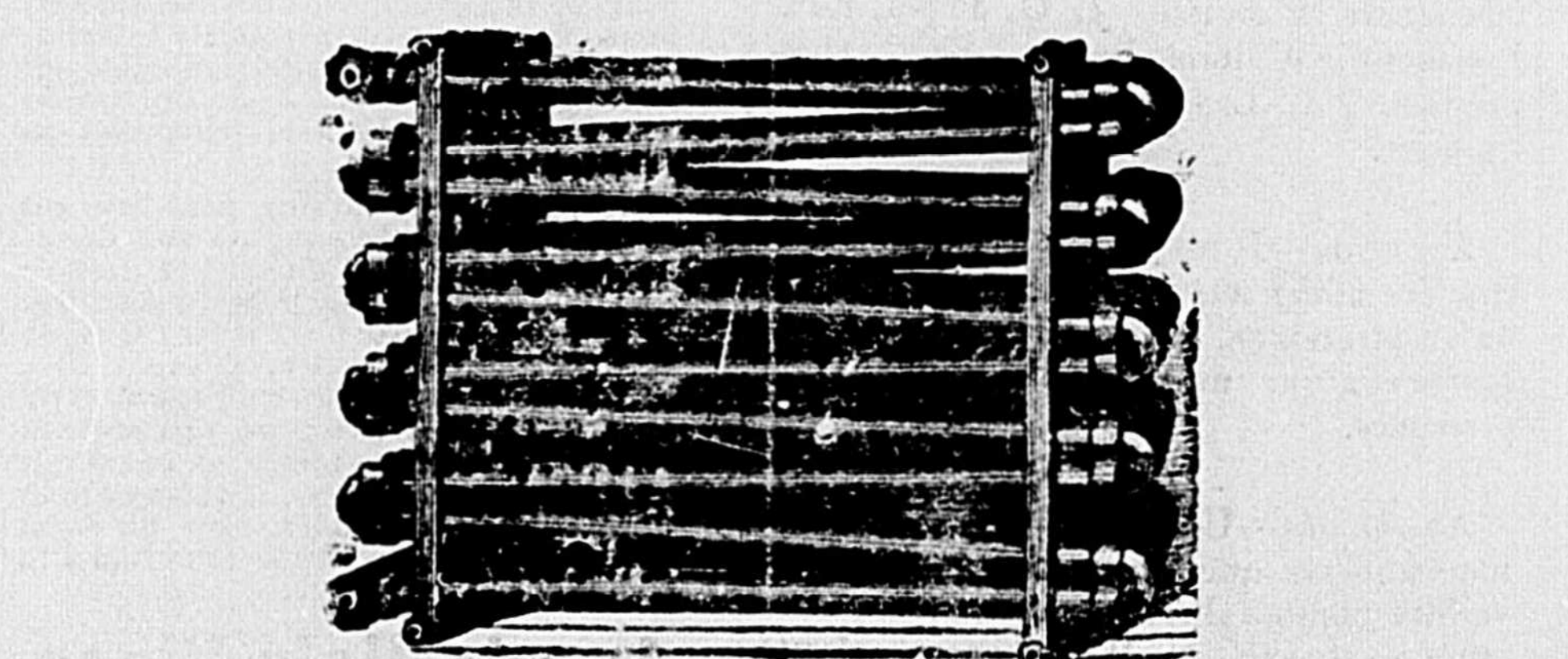
Memorandums, Têtes de Comptes, LETTRES, etc.,

LIVRES, PAMPHLETS, &c

Lettres funéraires à une heure d'avis, Cartes d'affaires et cartes de visites

Blancs de toutes sortes.

Les ordres par la malle ou autrement, recevront une stricte attention.



ADRIEN BLONDIN PLOMBIER ET POSEUR DE FOURNAISE A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

No. 148 Rue Cascade, Ancienne maison Leon Plamondon

M. Blondin a une nouvelle machine pour couper et tarauder les tuyaux et faire les nipple à meilleur marché qu'à Montréal et ailleurs.

Valves nécessaires aux frigidaires, Tuyaux en fer et en plomb, Tuyaux en grès, Appareils à gaz, Appareils de chauffage et de lieu d'aisance, Matériaux de première classe,

OUVRAGE GARANT 10-38 la